

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 22

Artikel: Consolation
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202334>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Maurice, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Les numéros de mai et juin seront adressés gratuitement à toute personne qui prendra un abonnement nouveau d'UNE ANNÉE ou de SIX MOIS à dater du 1^{er} juillet prochain.

Autour d'une fête.

On connaît l'histoire de ce bonhomme qui, prié de chanter quelque chose à un dîner de noce, après une multitude de couplets entonnés par les autres convives, se borna à fredonner :

*On ozi su onna mothà.
La vaïquié tota !*

Les Moudonnois, qui nous ont invité si gentiment à la fête des chanteurs vaudois, ne nous en voudront pas si pour tout compte-rendu nous écrivons :

*L'irè onna balla fita.
La vaïquié tota !*

Aussi bien les journaux quotidiens ont-ils pris le vilain plaisir de publier des pages entières sur toutes les fêtes six jours avant le *Conteur*, ne lui laissant d'autre alternative que de se taire ou de redire des choses connues de chacun.

L'irè onna balla fita ! Ainsi diront tous les chanteurs, et en particulier les quatre membres de l'Echo des Alpes d'Yverdon, que nous avons rencontrés samedi soir à Lucens. Faute de place à Moudon, leur société passait la nuit à Bressonnaz, sur la paille. Eux, qui n'étaient plus des tout jeunes gens, avaient préféré des couches moins rustiques, et le hasard leur avait fait dénicher un gîte chez des particuliers de Lucens. Les auberges de cette bourgade étaient archi-pleines, ainsi que celles de Moudon, ces mêmes particuliers voulurent bien céder au *Conteur* un lit moelleux à souhait et qui eût été le roi des lits sans un défaut de proportion entre sa longueur et sa largeur, qui nous empêchait d'étendre les jambes, même en nous mettant en biais. Nous sommes plus tard que ce lit décidément trop court était celui de l'aïeule de la famille, bonne petite vieille qui avait passé la nuit Dieu sait comment pour ne pas nous exposer à dormir à l'hôtellerie de la belle étoile.

Les excellentes gens de cette maison hospitalière auraient bien voulu entendre les chanteurs d'Yverdon entonner quelque quatuor de leur répertoire. Mais, pas moyen de leur faire ce plaisir : ces choristes étaient quatre basses !

Tandis que pour regagner Moudon, les vigneronnes de l'Echo des Alpes montaient dans le premier train du matin, nous primes le chemin des écoliers en remontant le vallon de la Cerjaulaz. Moudon est situé, on le sait, à l'entrecroisement d'une série de vallées. Celle de la Cerjaulaz nous était encore inconnue. Nous nous félicitons d'avoir fait sa connaissance. Mais pour mieux graduer le plaisir de la promenade, il est préférable, croyons-nous, de descendre cette petite vallée, au lieu de la remonter.

Si l'on choisit Moudon comme point de départ, on suit d'abord la grande route de Thierrens, que l'on quitte bientôt pour prendre à

Rédaction et abonnements:
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
STRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent du 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton: 45 cent. — Suisse: 20 cent.
Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

droite le chemin montant à Bussy, à travers des vergers magnifiques et où les noyers n'ont pas encore tout à fait disparu.

Bussy, qu'on atteint en trois-quarts d'heure, éparpille sur une pente douce et bien ensoleillée ses fermes remarquables par leurs vastes proportions. Pas d'auberge, mais des fontaines à l'eau aussi fraîche qu'abondante. A un kilomètre au-dessus du village, le chemin passe sur l'arête du chaînon boisé qui sépare la vallée de la Broie du vallon de la Cerjaulaz. Par dessus l'entrecroisement des collines, le regard plane sur une grande étendue de pays aux lignes douces et d'un vert reposant, qu'enserre à l'est et au sud la ceinture dentelée des Alpes. C'est un de ces beaux panoramas du Jorat qui enchantait le philosophe Charles Sécrétan.

De ce belvédère, on descend dans un vallon qui semble fermé de tous les côtés et où la vue se borne aux prairies et aux forêts de ses flancs, ainsi qu'aux toits rouges ou bruns de deux ou trois villages : Neyruz, Oulens, Villars-le-Comte. Arrivé au ruisseau qui l'arrose, on a un peu le sentiment d'être à cent lieues du monde habité, tant la région est solitaire.

Cependant, voici, sur une sorte de presqu'île, la ferme de la Crausaz, seule maison qu'on rencontre entre Bussy et Oulens. Elle a deux fontaines, à droite et à gauche de la route ; au dire de ses habitants, l'eau de celle de droite (orient) est la meilleure. Cette question des fontaines a son intérêt pour le piéton dans un coin de pays inconnu des aubergistes et des hôteliers, et qui ne s'en porte d'ailleurs pas plus mal.

Pour gagner Lucens, on n'a pas besoin de monter à Oulens, qui perche à trois cents pas au-dessus du poteau indicateur planté à la bifurcation de la route. La curiosité de voir ce village retiré — dont on ne soupçonne pas l'existence en remontant le cours de la Cerjaulaz depuis Lucens — nous fit cependant pousser jusque-là. Oulens se compose tout au plus d'une douzaine et demie de maisons. On y compte 96 habitants, y compris les femmes et les petits enfants. Tous, ou à peu près, portent le nom de Rey, vieux nom patois qui équivaut en français à Roy ou Roi. Et ces bonnes gens s'appellent ainsi parce qu'ils sont heureux comme des rois du bon temps. Interrogez un peu sur leur compte les villageois des environs, ils vous diront : « Les Rey d'Oulens vivent bien tranquilles chez eux, soignant leur bétail et cultivant leurs terres, sans s'inquiéter autre mesure de ce qui se passe de l'autre côté de la Cerjaulaz. »

De fait, en cette matinée de dimanche où nous arpentions l'unique petite rue du village, on n'aurait pu voir plus parfait tableau de calme et de paix. Sur le pas de leur porte, des paysannes épulchaient des légumes, de jeunes mères berçaient leurs bébés ; alignés sur un banc, des vieux se chauffaient au soleil ; des garçonnets faisaient rouler des disques de bois qu'ils avaient façonnés eux-mêmes ; aux fontaines, quelques jeunes gens, la chemise en-

trouverte sur leur torse halé, faisaient leur toilette à grande eau, se préparant sans doute à partir pour la fête de Moudon. A la fruiterie enfilée, deux ou trois hommes, la pipe aux dents, s'entretenaient avec animation. A défaut de pinte, ce lieu est probablement le rendez-vous de la population masculine.

Nous n'avons su découvrir rien de particulier dans l'extérieur des habitations, sauf le linteau de bois d'une porte de grange, qui porte gravée la date de 1784, et dont la courbe assez gracieuse témoigne de quelque souci de l'art.

On doit jouir d'un beau coup-d'œil, en montant d'Oulens à Villars-le-Comte, village qui aligne ses maisons tout au haut de la pente. Le temps nous a manqué pour grimper jusqu'à là. Nous sommes redescendus au poteau indicateur et avons pris la direction de Lucens : trois kilomètres et demi d'une promenade comme on n'en trouve pas de plus délicieuse à vingt lieues à la ronde.

L'horizon restreint, qui fait paraître un peu mélancolique le paysage de certains coins du Jorat, donne précisément un de ses charmes les plus pénétrants à la Basse-Cerjaulaz.

Rien ici qui détache les regards de la luxuriante verdure des hêtres, des chênes, des frênes, où les sapins mettent ça et là leurs taches sombres. Après avoir laissé à sa gauche une assez grosse ferme, puis une autre, plus modeste, assise à l'orée d'un bois, on ne rencontre plus trace d'habitats jusqu'à Lucens. La route longe constamment le ruisseau, qui fait plus de bruit qu'il n'est gros, et dont l'onde limpide passe pour être le paradis des petites truites et des écrevisses.

Soudain, à un détour du chemin, à quelques pas au-dessus des vestiges d'une scierie ou d'un moulin, surgit, vrai tableau du moyen-âge, la silhouette d'une haute tour, de murailles crénelées et de tourelles à machicoulis. C'est le manoir de Lucens, qui semble barrer le vallon. Il faut n'avoir jamais dessiné de sa vie pour n'être pas tenté de croquer cette saisissante appari-

tion. De notre point d'observation, au lieu de dépasser le moulin en ruines pour déboucher boursouflé à Lucens par la route du fond du vallon, on prendra à gauche, sous la ramée, un sentier dénommé, si nous ne faisons erreur, le « Chemin des dames » et qui, s'élevant gentiment à travers les ombrages, arrive à la tête du pont qui a remplacé le pont-levis du château, au pied même de la tour maîtresse. On descend de là en deux minutes au centre du village de Lucens, en ayant devant soi un des plus agréables paysages de la Broie.

Nous ne penserons plus à la fête des chanteurs, qui nous a permis de faire cette promenade idéale, sans redire :

L'irè onna balla fita !

V. F.

Consolation. — Dans une bagarre, un monsieur qui avait cru devoir intervenir, reçut un coup de poing qui lui pocha l'œil de la belle manière. Le malheureux geignait comme une

Madeleine et demandait à grands cris des compresses et de la pommade.

— Ne criez pas tant, lui fait un voisin, laissez donc faire la nature. Ça s'en ira comme ça est venu.

* * *

Qu'en pensez-vous? — Deux dames sortant d'une conférence à la Maison du Peuple :

— Eh bien, comment trouvez-vous cela, ma chère ?

— Oh !... voilà ! ..

— C'est exactement mon opinion.

Diverses circonstances ont retardé la publication de cette « Causerie neuchâteloise ». Nous en présentons tous nos regrets à nos lecteurs et à l'auteur.

Causerie de Neuchâtel.

C'est le printemps. Hélas le mai ne fleurit, cette année, que dans le cœur des amoureux et des poètes ! Au dehors, temps laid, vent froid, pluie, et même, par aventure, quelques flocons tardifs. Il fait triste, et les lilas ont peine à fleurir.

Bien mieux que les lilas et les pivoines, c'est la fin des soirées mondaines, des conférences, des séances musicales, des assemblées de toutes les ligues possibles et impossibles, qui signalent à Neuchâtel la venue du printemps. Elles nous avons été gâtées cet hiver : chaque soir, pendant des mois, il a fallu subir quelque causerie ou quelque soirée de société. Mais les brises du printemps ont balayé tout cela ; silence et poussière maintenant dans les temples — la semaine — et dans les salles de conférences, semaine et dimanche.

Mais les Neuchâtelois, race bavarde, ne sauraient vivre en reclus. Pour remplacer les conférences où l'on va pour se voir et bafouler bien plus que pour écouter quelque bel oiseau — comme disait un ancien —, ils ont imaginé depuis longtemps le tour des quais ». Depuis avril, chaque beau soir, entre cinq et neuf heures, tout Neuchâtel se ballade le long de ses quais, en regardant le lac rose et bleu sous le soleil couchant ; en guignant les jeunes pensionnaires anglaises — nous disons les « photiques » — à leurs fenêtres, et en échangeant des impressions, des souvenirs et des sentiments. Amoureux et babillards s'en donnent à cœur joie.

Tous parlent du Salon neuchâtelois de 1905, où s'étaient quelques hideurs, pas mal de crouttes, beaucoup de banalités, et, dans le nombre, de bien jolies choses. Il y en a même de belles, par ci par là. Trop de banalité dans le choix des motifs. Vous conviendrez que les paysages jurassiens et les scènes alpestres sont maintenant, en peinture, de l'histoire ancienne. Pour rappeler de beaux souvenirs aux alpinistes, aux patriotes et aux botanistes, mainte de ces toiles n'en est pas moins banale d'inspiration et de facture. Il faudrait découvrir un côté nouveau de cette nature alpine et jurassienne, et le rendre d'une manière personnelle, plutôt que s'ingénier à copier machinalement des siennes cent fois vues. Le genre décadent, en peinture, ne nous est pas épargné cette année ; cette manie d'étrangeté nous vaut des toiles devant qui les gens de goût passent en haussant les épaules, pendant que s'extasient deux ou trois prêtres de l'incompréhensible. Ne nommons personne et ne citons pas. Inutile de vous décrire longuement un Salon assez intéressant d'ailleurs, où probablement vous ne mettrez pas les pieds. Ne perdons pas de temps et revenons à nos moutons.

Le parti socialiste a fêté cette année le 1^{er} mai, comme partout ailleurs. Long cortège et discours. Décidément, les socialistes avaient un air étrangement conservateur, ce jour-là. Rosette rouge à la boutonnière, comme de vulgaires décorés ; endimanchés comme des bourgeois ; calmes, d'ailleurs, et dignes. Ce premier

mai n'a pas causé d'incidents graves : tant mieux ! seul un farceur, qu'il ne faudrait pas prendre au sérieux, a tenté, vers quatre heures du matin, de faire sauter la Préfecture à l'aide d'un pétard. Résultat : trois vitres cassées. Et voilà tout. Un soir, c'était mercredi passé, Neuchâtel qui s'endormait, était réveillé par le cortège de Belles-Lettres, qui célébrait sa tournée de printemps. Toute la ville a regardé cette verte jeunesse défiler : musique « l'Harmonie » en tête, jusqu'au Chalet de la Promenade. Ce fut une débauche de feux d'artifices, de cris, de hourras, de joie et de folie ; une flamme de gaîté dans l'existence un peu terne de Neuchâtel au printemps.

Sur les quais, on parle encore de tout cela. Il est huit heures ; le soleil s'est enfui derrière le Trou-de-Bourgogne ; le lac clapote, rose encore, au pied du glacier qui soutient nos quais, le joran souffle et Neuchâtel étudiant, pensionnaire et féminin, las d'avoir tant jasé bâille, serre des mains très nombreuses puisqu'il est bavard et rentre à son gîte pour y dormir du sommeil du juste.

16 mai 1905

PAYSAN DU SEYON

A l'école (suite)

(Phrases glanées dans les compositions.)

« Chaque fois que Davel se promenait dans les sentiers, il s'asseyait sur une haie et réfléchissait. »

« Davel fut condamné à être écarquillé. »

« Avec la noix, on fait l'huile de vierge. »

« Dans les travaux que je préfère, il y en a bien quelques-uns que je n'aime pas. »

« Le travail que je préfère, c'est l'école, surtout quand on a les vacances. »

« Les hommes et les animaux croissent sur la terre. »

« L'homme est du règne végétal-animal. »

« Quinze cents cadavres jonglaient sur le champ de bataille. »

(A suivre.)

Petites annales de mai et juin.

1586. — L'an 1586 au mois de mai, occasion de la grande cherté du blé, les bonnes villes de tout le pays de Vaud étant allées au recours par devant l'Excellence de nos souverains Seigneurs et Princes de Berne, a été par iceux le blé apprécié à 25 florins la charge, mesure de Vevey (Vevey), et aux autres lieux selon les mesures ; de sorte que le mardi suivant n'est venu sur le marché dudit Vevey qu'un quartier de froment ou de blé, de manière qu'il y a eu grands pleurs et plaintes, même grande pauvreté à l'endroit des pauvres.

FRANÇOIS MONTET

1688. — Du second juin. — Vertueux et prudent Charles de la Pierre chirurgien de son état, de la baronne d'Aubonne, a promis et promet par les présentes, sous l'obligation de ses biens, de rendre parfaitement guérie en parfaite santé honnête Marie fille d'honorables Hippolite Escot bourgeois et juré (asseesseur) de Villeneuve, du mal caduc dont elle est atteinte, et ce durant l'espace et terme d'une année, moyennant une vache que le dit S^r Escot lui livrera à prendre à choix sur 6, et autre ce, 50 livres de fromage payables à la S. Martin, à telle condition que s'il ne la rend parfaitement guérie, le dit Escot ne sera nullement obligé de rien livrer au dit S^r de la Pierre du-

rant le dit terme, car telle a été leur intention. A peine de damps, Posents etc.
(Archives notariales, Vevey).

Pour un cochon.

Un de nos lecteurs a bien voulu relever à notre intention l'enquête faite en 1803, par un juge de paix du canton, à propos du vol d'un porc. Ce document est aussi amusant que curieux.

* * *
Répertoire Criminel et Corréctionnel.

Dès le 31 Juillet 1803 au 12 Février 1806.
(Copie d'une enquête faite ce jour par le Juge de paix.... du Cercle d.... Du 26 Décembre 1803.)

Le Citoyen de a fait rapport au conseiller-Juge de paix du Cercle de qu'aujourd'hui environ les deux heures après midi, on lui avait volé un cochon gras attaché près de la Boutique du serrurier, qui lui coûtait soixante francs, qu'aussoit on était allé à la poursuite de Cet animal du côté de, d'après les indices donnés par le Jeune charpentier qu'un homme le conduisait de ce côté là. Que le citoyen une des personnes mise à la recherche de ce cochon la reconnaît à la montée conduit par cy devant commis d'Exercice et le ramena de Suite à n'ayant pu se saisir de l'Individu étant Seul. Le Susdit arrivé en ville en fit son rapport au Citoyen Juge de paix qui ordonna d'aller à saisir le nommé dans son domicile.

Du 27 Xbre 1803.

Les Citoyens Huissier G.... et B.... accompagnés de deux gend'Arme, Se Sont Transportés à où environ les Cinq heures du matin, ils ont saisi le nommé dans son domicile, Le quel ils ont conduit chez le Citoyen Juge de paix, qui aussitôt là fait mettre dans la chambre du prévenu.

Du 27 Xbre à 2 heures après-midi.

Le nommé prévenu ayant été conduit par l'huissier Gr.... devant le Juge de paix et Son Greffier en qui il a toute confiance : on lui a demandé S'il reconnaîtrait la personne qui lui avait repris le porc. Il a répondu qu'il ne s'en rappelle pas. Ayant fait paraître le conseiller et demandé si c'était bien là l'homme entre les mains duquel était le cochon.

Il a répondu qu'où, après quoi les questions suivantes ont été adressées au prévenu :

« Comment il s'appelle ? Quel est son âge et sa profession ? S'il est marié ? Combien il a d'enfants ? S'il a été à hier ? — r. Qu'oui. — d. A quelle heure il en est reparti ? — r. Qu'il ne s'en rappelle pas. — d. Où il avait eu le cochon qu'on lui a repris d'entre les mains ? — r. Qu'il ne s'en rappelle pas. — d. Combien il avait d'argent en arrivant en ville ? — r. Trois Ecus neufs et Six Cruches. — d. Ce qu'il a fait de cet argent ? — r. Qu'il l'a employé en partie à payer un petit cochon qu'il avait acheté. — d. Combien ce porc lui coûtait ? — r. Deux Ecus neufs et un pot de vin. — d. De qui il l'a acheté ? — r. Qu'il ne connaît pas la personne, seulement qu'il croit qu'elle est de — d. Ce qu'il a fait de ce porc ? — r. Que Jean-Abram C.... et le Syndic l'ont emmené à — d. Pourquoi il ne l'a pas emmené lui-même ? — r. Parce qu'il était ivre. — d. Pourquoi il n'est pas parti avec eux ? — r. Qu'il était allé boire une bouteille chez B.... avec la citoyenne Susette de avec laquelle il avait à faire. — d. Si le porc qu'on lui a repris était bien sien ? — r. Qu'il ne pouvait pas être sien puisqu'il n'avait pas assé d'argent pour le payer. — d. S'il reconnaîtrait cet animal ? — r. Qu'il n'en sait rien, et le lui ayant fait voir a dit que ce pourrait bien être le même, mais qu'étant ivre il ne pourrait pas l'assurer.

Relu et Confirmé.

Ayant fait paraître le Citoyen Henri charpentier :

d. Si c'est lui qui a vu hier un homme conduisant un porc gras dans le chemin des épines, conduisant à ? — r. Qu'oui et lui ayant fait voir l'homme et l'animal, il a reconnu l'un et l'autre. — d. Dans quel endroit du chemin il a vu l'homme conduisant le porc ? — r. Un peu en dessus de la montée de près du champ d,

Relu et Confirmé.

Après quoi le Conseiller Elie propriétaire du cochon proteste pour sa journée et pour tous les frais et retard que cette affaire lui occasionne, demandant la restitution de son Porc.